



**THE SALVATIONARMYKINGSTONHARBOUR LIGHT
562 PRINCESS STREET
KINGSTON (ONTARIO) K7I 1C7**

DESCRIPTION DE POSTE

Titre du poste : **Directeur de programme B**

Objectif du poste : Le directeur de programme B assure une gestion chrétienne de la prestation des services et des programmes offerts en établissement (p. ex., traitement des dépendances, services d'hébergement et services correctionnels), en conformité avec les ententes contractuelles conclues avec le gouvernement et les normes de l'Armée du Salut.

Responsabilités inhérentes au poste :

Le titulaire exerce les fonctions énumérées ci-après et associées au poste selon la classification de l'emploi :

- Assurer la direction et la supervision de l'établissement en l'absence du directeur général;
- Superviser directement le directeur adjoint, le superviseur des services de soutien, l'aumônier ainsi que les conseillers, et indirectement les employés qui relèvent du superviseur des services de soutien, du directeur adjoint et de l'aumônier;
- Assurer une supervision administrative des programmes de traitement de la toxicomanie, du matériel de programme, ainsi que de la mise en œuvre de nouveaux programmes;
- Collaborer directement avec la direction générale pour la supervision de toutes les activités associées à la clientèle des programmes;
- Collaborer avec la direction générale pour l'embauche et l'orientation des nouveaux employés;
- Collaborer avec la direction générale pour l'obtention et le maintien de contrats avec des organismes gouvernementaux, et prendre connaissance des conditions qui y sont stipulées;
- Superviser les opérations et les activités des travailleurs qui prodiguent les soins en établissement, notamment au moyen du registre des activités quotidiennes, du registre de l'administration des soins ou des médicaments, des feuilles de temps du personnel, des laissez-passer et des bons d'achat accordés à la clientèle;
- Se charger de tous les aspects du processus d'admission, y compris la documentation sur la clientèle et les entrevues avec celle-ci; rencontrer le directeur général pour discuter de tout client potentiel, travailler avec le comité d'admission pour déterminer l'admissibilité de clients potentiels et planifier l'admission des demandeurs acceptés; tenir une liste de clients éventuels en attente d'une admission; organiser régulièrement des rencontres ou des entretiens avec des demandeurs et faire un compte rendu; prendre des dispositions afin que les demandeurs acceptés suivent une cure dans un centre de désintoxication avant d'être admis au programme, conformément à la politique de l'établissement.
- Collaborer avec le Service correctionnel du Canada (SCC), conformément au contrat avec cet organisme gouvernemental, pour recevoir et traiter les demandes d'admission faites par l'entremise du SCC; recevoir et traiter toute la documentation nécessaire et rencontrer la direction générale pour discuter de toute demande qui provient du SCC; au besoin, rencontrer des représentants du SCC et se rendre dans des centres correctionnels de la région pour mener une entrevue avec des clients potentiels aiguillés par le SCC;

- Collaborer avec des agents de libération conditionnelle ou de probation, au besoin;
- Préparer l'ordre du jour des réunions ordinaires de gestion de cas (avec le directeur adjoint et les conseillers) et présider celles-ci;
- Participer à des réunions d'organismes communautaires ou gouvernementaux, à la demande de la direction générale;
- Prendre part au programme spirituel de l'établissement en dirigeant les services du culte offerts à la chapelle, selon la planification établie, prodiguer des conseils spirituels et fournir un service de counseling à la clientèle du programme, sur demande ou au besoin; collaborer avec l'aumônier pour définir et mettre en application les éléments spirituels du programme;
- Donner des cours et offrir des séances de thérapie de groupe ou de counseling individuel à la clientèle du programme, au besoin et selon la planification;
- Participer à l'élaboration de contrats de comportement et d'ententes de soins personnalisés avec les conseillers et le directeur général, au besoin.
- Connaître et respecter les politiques et les procédures de l'établissement mises en place par la direction;
- Faire partie du comité de santé et de sécurité de l'établissement;
- Tenir à jour avec exactitude un dossier sur les activités de chaque client, depuis la demande d'admission jusqu'à la sortie du programme;
- Assurer la direction (français/anglais) et la gestion des services offerts en français au Kingston Harbour Light, et veiller à la préparation de la documentation et des renseignements relatifs à l'audit, en collaboration avec le directeur adjoint.
- Représenter le Kingston Harbour Light Centre lors de réunions sur les soins offerts en français et auprès d'autres comités, au besoin. Établir de nouveaux partenariats et promouvoir les services offerts en français auprès des organismes communautaires de la région.

Niveau d'instruction requis

Le directeur de programme B possède un diplôme de deuxième cycle universitaire dans un domaine lié aux services sociaux (p. ex., maîtrise en travail social, maîtrise en arts, maîtrise en sciences, maîtrise en sciences infirmières).

Diplômes, exigences ou titres de compétences

Le directeur de programme B doit être titulaire d'une certification ICADC (International Certified Alcohol & Drug Counsellor) et avoir terminé une formation spécialisée en matière de toxicomanies. D'autres permis, certificats ou diplômes dans des disciplines pertinentes seront considérés comme des atouts.

Le titulaire du poste de directeur de programme B sera préférablement bilingue et maîtrisera les deux langues officielles, à l'oral et à l'écrit.

Expérience professionnelle requise

Le candidat doit posséder d'une à trois années d'expérience de travail dans un domaine connexe au sein d'un service de traitement en établissement, où il a exercé des fonctions de supervision, d'établissement de budget et d'intervention auprès de la clientèle qui suit le traitement pour toxicomanie. Une expérience en counseling en matière de toxicomanies est requise pour ce poste.

Horaire de travail : 40 heures par semaine, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h, ou selon l'horaire de travail établi de concert avec le supérieur immédiat.